Mensuel d'Entraide et Fraternité asbl et d'Action Vivre Ensemble asbl | rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles
Bureau de Dépôt BRUXELLES X - Numéro d'agrément P201010 (ne paraît pas en juillet et en août)

ACTION VIVRE ENSEMBLE

Juste Terre !

n°180 - MAI 2021

www.vivre-ensemble.be
Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Cela fait plus d'un an qu'en Belgique et à travers le monde, les citoyen·ne·s sont confronté·e·s à une crise sanitaire sans précédent. Une fois encore, ce sont les personnes les plus vulnérables qui en pâtissent, trop souvent oubliées des plans gouvernementaux de crise de nos dirigeant·e·s. Des études tendent à démontrer l'impact inégal de la crise épidémique au sein de la population, en fonction de paramètres socio-économiques. Dans ce numéro, nous nous intéresserons à ces études et au travail de l'association Sans Moyen à Dison.

© Ninn Alleman

Édito

Covid-19 : un an après

Un an plus tard : quelles leçons devons-nous déjà tirer de cette pandémie ? Il semble évident que la crise sanitaire débouche sur une crise économique et sociale. Loin de les résorber, le virus s'est engouffré dans les fractures de la société. Mais il semble important de souligner que les personnes les plus impactées par cette crise sont une fois de plus les personnes vulnérables.

Il est loin le temps où, à 20h, la population sortait à sa fenêtre pour applaudir les soignants. Il est loin le temps du « tous dans le même bateau », « tous solidaires ». Quand certains se demandent, inquiets, s'ils vont pouvoir partir en vacances cet été, d'autres se demandent, tout aussi inquiets, s'ils auront suffisamment d'argent pour finir la semaine et comment occuper leurs enfants dans leur appartement trop petit, trop cher. Un an plus tard, le constat est amer. Le « nous » collectif qui semblait se dégager en début de confinement a fait place à un individualisme exacerbé, à un « chacun pour soi » qui semble réduire chaque jour un petit peu plus les capacités d'action des politiques de s'attaquer à des sujets tout aussi urgents et essentiels. Un an plus tard, nous en venons à craindre le monde d'après, et ce retour, n'ayons pas peur des mots, à l'anormal.

Nous sommes tous fatigués, las de ce virus qui nous enlève nos libertés. Si ce ras-le-bol collectif est compréhensible, il ne doit pas nous faire perdre de vue que nous nous battons tous contre un ennemi commun. Toutes et tous, sans aucune exception. Les citoyen·ne·s, les politiques, les scientifiques. Un an plus tard, il est encore temps de réfléchir autrement, de retrouver ce « nous » porteur d'espoir pour lutter ensemble contre cette pandémie, tout en se recentrant sur le futur, et non juste le jour d'après. Un futur qui prenne en compte les droits et besoins de chacun·e.

Chloé Martens
Chargée de communication

Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITÉ !

L'association Sans Moyen, dernier filet de sécurité avant la rue pour des familles précarisées

Sans Moyen est une jeune asbl fondée en 2019 au départ d'une association de fait présente depuis une vingtaine d'années à Dison. Son objectif ? Fournir une aide matérielle aux familles de Verviers et Dison ne disposant d'aucun revenu ou de revenus trop faibles pour vivre décemment. Une mission essentielle pour éviter à ces familles « sur le fil » de se retrouver à la rue.

L'asbl Sans Moyen intervient directement au domicile des personnes en situation de pauvreté ou de très grande précarité. Elle met tout en œuvre pour permettre à ces familles démunies de conserver leur domicile dans des conditions de vie dignes et saines.L'association constitue souvent leur tout dernier recours et représente leur dernier filet de solidarité.

Précarités multiples

Si les personnes accompagnées par Sans Moyen ont un toit sur leur tête, cela ne suffit malheureusement pas à assurer une vie décente. En effet, **ces personnes doivent souvent faire face à des formes de précarité transverses et multiples** vécues au sein même du domicile.

Précarité énergétique, d'abord : faute de moyens suffisants, ces familles ne peuvent souvent pas ou très peu se chauffer. Elles ont perdu tout accès - pour certaines d'entre elles suite à des factures impayées - à l'eau, au gaz ou à l'électricité et sont amenées à vivre dans des conditions extrêmement précaires. Avec le temps et la difficulté à chauffer leur logement, l'humidité gagne du terrain et le rend petit à petit insalubre.

Les bénéficiaires de l'association Sans Moyen sont aussi souvent exposés à une **précarité alimentaire.** Si un frigo est présent dans le logement, celui-ci est vide la plupart du temps, ou rempli grâce aux associations d'aide alimentaire. Au niveau sanitaire, les personnes soutenues sont aussi très fragiles : elles n'ont pas les moyens d'être suivies par des médecins ou l'argent pour acheter les médicaments qu'on leur prescrit**. Ces personnes en situation de pauvreté font donc face à des choix cornéliens :** se soigner ou manger, se chauffer ou avoir accès à l'eau, payer leur loyer ou consacrer cet argent à des biens de première nécessité. **Cette précarité sanitaire** a des conséquences désastreuses sur la santé des personnes appauvries qui souffrent de maladies chroniques (bronchites chroniques, diarrhées, etc.), encore amplifiées par l'insalubrité du logement dans lequel elles vivent.

90 familles sont actuellement soutenues

À ce jour, l'asbl Sans Moyen vient en aide à une nonantaine de familles. **L'appui est d'abord et avant tout financier** et permet aux familles de garder la tête hors de l'eau, de régler les factures d'électricité et de gaz, les médicaments, les besoins scolaires des enfants et l'achat

PARCOURS DE VIE

La maman vient d'Algérie. Son mari vient d'Europe du Sud. Le couple et leurs quatre enfants vivent à Verviers depuis plus de 10 ans. Ils voudraient pouvoir y rester ensemble. Ils sont sans papier, mais surtout, leur situation ne cesse de fluctuer au gré des aides et retraits d'aide de la part de l'administration. Les procédures sont très longues. Leur situation précaire les empêche de se projeter dans l'avenir et d'être autonomes. L'aide matérielle apportée par l'asbl Sans Moyen leur permet d'envisager l'avenir de leurs quatre enfants plus sereinement. Très reconnaissants de l'aide reçue, ils redonnent eux-mêmes des vêtements dont ils n'ont plus l'utilité et qui pourraient servir à d'autres familles en situation de précarité.

L'appui de l'association est avant tout financier et permet aux familles de régler les factures d'électricité et de gaz, les médicaments, les besoins scolaires des enfants et l'achat de nourriture.

de nourriture. **Sans Moyen œuvre au profit d'une population ne relevant d'aucune aide structurelle,** donc le plus souvent dans le dénuement le plus complet et vivant dans des conditions matérielles extrêmement précaires.

« Notre travail de terrain consiste à rendre visite aux familles en situation de nécessité. Durant la visite, nous essayons d'évaluer au mieux les besoins primordiaux des familles (nourriture, électricité, frais scolaires, etc.). Ce contact est important : il témoigne du quotidien de ces personnes. Souvent, les familles auxquelles nous rendons visite vivent dans des logements insalubres. Cette situation est souvent synonyme de santé fragile. Les enfants ne grandissent pas dans de bonnes conditions et peuvent éprouver des difficultés au niveau scolaire » témoignent Aurélie et David, bénévoles de l'association Sans Moyen.

Prévention au sans-abrisme

Dans sa mission, l'asbl Sans Moyen agit activement pour ce que l'on appelle la « prévention au sans-abrisme ». En maintenant les personnes précarisées dans leur domicile et en leur évitant l'expulsion, Sans Moyen permet ainsi de casser la spirale vicieuse qui conduirait inéluctablement ces familles précarisées vers la perte de leur logement et la vie en rue.

Concrètement, les bénévoles de l'association se rendent au domicile des personnes les ayant contactés et évaluent, avec elles, leurs besoins primordiaux. Ensuite, en parallèle du soutien concret (aide alimentaire, règlement des impayés, etc.), **l'association accompagne les familles à faire valoir leurs droits** pour qu'elles puissent bénéficier de l'aide du CPAS ou du soutien d'autres organismes. **Sans Moyen est également active dans la médiation de dettes** et accompagne les familles qui vivent ces situations.

Précarité amplifiée avec la crise de la Covid-19

La crise sanitaire de la Covid-19 a engendré une crise sociale. **Les familles pauvres** se sont encore plus appauvries et **ont trop souvent été oubliées des plans gouvernementaux de crise de nos dirigeant·e·s.** Sans les associations qui ne pouvaient ouvrir leurs portes lors du premier confinement, les personnes qui n'avaient déjà plus rien ont été livrées à elles-mêmes, face à une précarité nocive qui les rongeait un peu plus chaque jour. *« Plusieurs nouvelles familles se sont adressées à nous parce qu'à la suite de la crise de la Covid-19, elles se sont retrouvées en grande détresse : elles ont perdu le peu de possibilités qu'elles avaient de gagner de l'argent. Plusieurs femmes m'ont confié qu'elles faisaient des ménages au noir. Elles ont été remerciées. Une autre travaillait dans un restaurant, au noir également, elle a perdu ses revenus. Son mari, handicapé, ne peut subvenir aux besoins de sa famille. Dans certains cas, ce sont des femmes étrangères qui ont été abandonnées par leur mari. Elles ne maîtrisent pas la langue et sont même illettrées pour la plupart. Il leur est très difficile de se débrouiller sans notre aide »,* explique Louis, fondateur et bénévole de l'association.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, Sans Moyen a vu les demandes de familles en situation de grande difficulté augmenter. Pertes d'emploi, menaces d'expulsions : l'impact de la crise sanitaire sur ces personnes déjà appauvries est grand. Sans aide financière, sans décisions gouvernementales structurelles pour être à leurs côtés, les associations telles que Sans Moyen ne pourront augmenter leur action pour répondre humainement aux nouvelles demandes qu'elles reçoivent et recevront encore - il ne fait pas de doute - dans les mois à venir.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : FOCUS

La précarité énergétique désigne une situation caractéristique des ménages ne possédant pas les moyens de se chauffer à un niveau de température correct ou qui ne sont plus en mesure de régler leurs factures d'énergie ou d'avoir accès à l'eau, l'électricité et le gaz. Selon le dernier *Baromètre de la précarité énergétique et hydrique* de la Fondation Roi Baudouin, plus d'un ménage belge sur cinq (20,7 % très exactement) vit en situation de précarité énergétique. Un chiffre qui grimpe à 28,3 % pour les ménages wallons, 27,6 % à Bruxelles et qui est un peu moins élevé en Flandre (15,1 %). La précarité hydrique touche 21 % des ménages à Bruxelles, 19 % en Wallonie et 10 % en Flandre. Entre 2005 et 2017, la facture moyenne d'eau a augmenté de 103 % en Flandre, de 83 % en Wallonie et de 56 % à Bruxelles.

Recoupement entre précarité hydrique et précarité énergétique

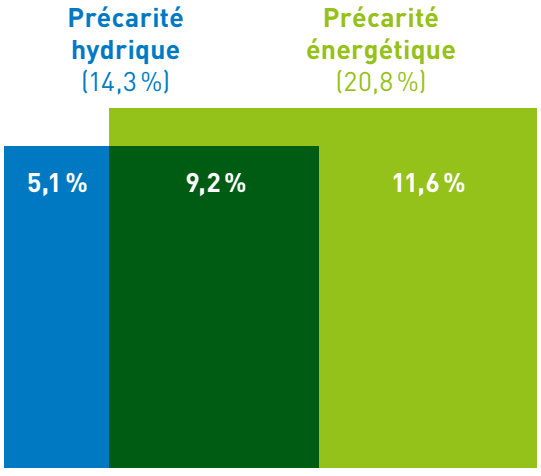

Céline Masfrand
Coordinatrice de la récolte de fonds

ANALYSE

Covid-19 et inégalités sociales : des vases communicants

« Une équipe de 11 millions », « tous dans le même bateau »... Au plus fort de la crise engendrée par la Covid-19, ces rengaines avaient pour but de nous convaincre de tenir le cap, ensemble, pour atténuer les vagues successives de la maladie. Contrairement à ce que ces incantations induisent, il n'est cependant pas certain que nous soyons « tous dans le même bateau ». En effet, au-delà des slogans, des études tendent à démontrer l'impact inégal de la crise épidémique au sein de la population en fonction de paramètres socio-économiques.

Inégaux dans la vie... et face à la maladie

A-t-on suffisamment tenu compte des personnes les plus précarisées dans la gestion de la pandémie ? En février 2021, Jacques Liesenborghs, ancien vice-président du Conseil d'administration de la RTBF, montait au créneau. Il dénonçait notamment l'invisibilité de certaines catégories de la population : *« Une lecture de classe de cette crise a très peu de place dans la couverture médiatique des conséquences de la pandémie. »*

Très vite, pourtant, des études ont mis en lumière que « ***la pandémie et les mesures sanitaires de confinement ont exposé la population à des conditions de vie problématiques, et ont exacerbé les inégalités sociales préexistantes. »*** Ainsi l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) observait-il, dès juillet 2020, que *« certaines catégories de la population ont été touchées plus que d'autres, en particulier les groupes à risques et les personnes en situation de précarité et de pauvreté. »*[1]

Cette étude de l'Iweps pointait déjà de nombreuses conséquences de la crise, qui iraient en s'accentuant à l'occasion de la deuxième vague épidémique : par exemple, la détérioration de la santé mentale et la mise à mal du secteur culturel. Elle souligne en outre que *« les troubles de santé et l'accès aux soins ont affecté plus sensiblement certaines sous-populations* [sic.] *: les jeunes, les adultes en situation socio-économique difficile, les membres de familles monoparentales, les travailleurs de l'Horeca, du secteur du transport, les artistes et les travailleurs de très petites entreprises (TPE) en difficulté. »*

Enfin, d'après les données récoltées par Solidaris, la Mutualité socialiste, il semble que *« la surmortalité due à la Covid-19 a frappé plus durement les personnes ayant des revenus plus faibles »*[2].

Des indications précises chez nos voisins

Bien qu'elles doivent être étayées, ces observations recoupent les constats d'une enquête menée en France auprès de 135.000 personnes au mois de mai 2020[3],

1 Iweps, *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-7e exercice). Focus sur les impacts de la crise Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, juillet 2020.

2 VRANCKEN J. et WILLART D., *Inégalités de mortalité face à l'épidémie de coronavirus en Belgique*, https://inegalites.be/Inegalites-de-mortalite-face-a-l, 08.02.2021.

3 Intitulée *Épidémiologie et conditions de vie* ou EpiCoV, cette enquête, dont les premiers résultats ont été publiés en octobre 2020, devait être complétée par d'autres recherches, portant notamment sur la deuxième vague épidémique. Il n'existe pas encore d'équivalent belge d'une aussi grande ampleur à l'heure d'écrire ces lignes (10 mars 2021).

dans le but d'examiner la question des inégalités sociales au temps de la Covid-19 – inégalités envisagées sous deux angles : *« d'une part, les facteurs d'exposition au virus* […] *; de l'autre, les effets du confinement sur les conditions de vie »*[4].

En effet, **certaines conditions de vie favorisent la circulation du virus.** C'est le cas, notamment, de **la cohabitation dans un espace restreint**. Or, le surpeuplement du logement va souvent de pair avec une situation financière précaire. Cet indice de surpeuplement croise dans une ample mesure d'autres statistiques : celles de certaines professions dites « essentielles » (personnel de nettoyage, aides à domicile, ouvriers du bâtiment), ou encore les données relatives aux personnes immigrées d'origine non européenne (un public au sein duquel le risque de pauvreté est plus élevé que la moyenne[5]).

Un autre facteur de risque lié à l'habitat est **la densité de population sur un même territoire**. Selon l'enquête française, *« 61 % de personnes vivant dans un logement surpeuplé habitent une commune à forte densité de population »* ; autrement dit, *« pour une partie de la population, surpeuplement du logement et densité communale se cumulent. »*

L'organisation du travail a, elle aussi, varié selon les professions et les statuts. Soulignons l'accès très inégal au télétravail exclusif pendant le confinement (50 % des cadres contre 1 % des ouvriers), et les mesures de chômage partiel ou technique, qui *« ont concerné davantage les jeunes, les ménages complexes et les milieux populaires ».*

Par ailleurs, plus d'un quart des personnes sondées en France ont estimé que leur situation financière s'était dégradée, les catégories sociales les plus touchées étant *« les professions les plus vulnérables à la crise : agriculteurs, indépendants et entrepreneurs, ouvriers, les personnes sans emploi, mais aussi les immigrés et plus encore les personnes à faible revenu. »*

Les conclusions de cette enquête mettent en évidence *« les inégalités sociales enregistrées en matière d'exposition potentielle au virus »*, mais aussi l'accentuation de ces inégalités en raison, précisément, de la crise sanitaire.

Un cercle vicieux

En Belgique, les constats sont similaires. Ainsi, Judith Racapé, enseignante et chargée de recherches à l'École de santé publique de l'ULB, rappelle que *« les populations défavorisées ont aussi moins de possibilités d'appliquer certaines consignes. De par leur logement, la difficulté de s'isoler,* [le fait] *de vivre dans des logements intergénérationnels, dans des quartiers sans espaces verts et d'occuper des métiers plus précaires pour lesquels le télétravail n'était pas possible et qui impliquaient, par exemple, de prendre davantage les transports en commun. »*[6]

Entre autres raisons des disparités sociales importantes en matière d'exposition au virus, le médecin épidémiologiste Yves Coppieters pointe également le niveau d'éducation, ainsi qu'une communication inadéquate à l'intention de différents groupes de la population.

Cela s'ajoute à des problèmes structurels liés à l'état de pauvreté. *« Les populations précaires,* souligne Judith Racapé, *ont beaucoup plus de facteurs de risque. Les taux de diabète, d'hypertension, de maladies chroniques, d'obésité sont beaucoup plus élevés au sein des populations précaires.* […] *Là, avec la pandémie, il y a eu un cumul d'éléments qui ont exacerbé ces inégalités.* ***Non seulement les catégories de populations défavorisées sont plus exposées au virus, mais elles ont davantage de risques de développer des formes graves de la maladie, d'être hospitalisées et de décéder.*** *C'est une double peine. »* Et même une triple peine si l'on considère que les mesures adoptées pour enrayer la pandémie ont elles-mêmes accru la précarité.

Récapitulons : la précarité accroît le risque de contracter des problèmes de santé (cela se traduit concrètement par une espérance de vie moins élevée – une constante au niveau planétaire) ; or, la pandémie impacte davantage les plus pauvres ; et la situation de crise accentue la précarité… Il s'agit donc non seulement d'une triple peine, mais aussi d'un cercle vicieux.

De surcroît, l'aggravation de la précarité se mesure aussi au niveau du travail d'accompagnement social, souvent le dernier refuge pour les personnes vivant l'exclusion.

Un groupe de travailleur·euse·s appartenant à la Table Ronde des associations d'Outremeuse faisait le constat d'une *« détresse sociale et psychologique sans précédent »*[7], illustrée par des phénomènes fréquents de décompensation psychique, de dépressions, d'autoisolement.

En outre, la généralisation du télétravail a nui à la qualité de l'accueil et considérablement réduit l'accessibilité des services sociaux (et administratifs), alors que le contact « en présence » est primordial dans le travail d'accompagnement.

4 Institut pour la recherche en Santé publique, *Les inégalités sociales au temps du Covid-19*, dans *Questions de santé publique*, n° 40, octobre 2020.

5 En Belgique, selon le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, « *le risque de pauvreté chez les personnes nées à l'étranger est trois fois plus élevé que chez les personnes nées en Belgique. La différence augmente encore lorsque la personne est originaire d'un pays hors l'EU-28.* »

6 VALLET C., *Le virus a exacerbé les inégalités sociales de santé*, www.alterechos.be, 17.12.2020.

7 *Pour les travailleurs de terrain, les mesures prises pour juguler le Covid-19 ne sont plus tenables,* www.lesoir.be, 14.02.2021.

Confinement et maltraitance

D'autres problèmes récurrents sont (ré-)apparus au grand jour et constituent des facteurs aggravants dans les situations précaires. Dès les premières semaines de confinement, une évidence s'est en effet imposée : « *Dans la plupart des pays touchés par la Covid-19, les services d'assistance téléphonique, les forces de police et d'autres services de secours* [ont fait] *état d'une nette augmentation des cas de violence domestique, notamment de maltraitance aux enfants et de violences infligées aux femmes par leur partenaire intime.* »[8] La Belgique n'échappe pas à cette triste règle : « ***de mars à juin 2020, le nombre de plaintes pour violences intrafamiliales a augmenté de 15 à 20 %***. »[9]

Il s'agit d'une constante mondiale qui impose de répondre aux situations d'urgence, mais aussi d'agir de manière structurelle, ce qui implique d'aller au-delà des discours convenus. Des mesures ont certes été prises, notamment pour renforcer les structures d'accueil, mais l'ampleur du problème impose d'en faire bien plus. Ne pas en tenir compte dans l'élaboration des mesures de lutte contre la pandémie témoignerait d'un aveuglement coupable.

Une gestion de crise à améliorer

Arriver à ces constats est en soi une étape importante. Il convient cependant de les prendre en compte dans la lutte contre la pandémie. Voici deux axes de travail.

1. **Tenir compte des inégalités dans l'élaboration et l'évaluation des mesures anti-Covid**

Dans son rapport publié à l'été 2020, Unia (Service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances) déplorait que « *les groupes les plus vulnérables, ceux-là mêmes dont on pourrait espérer qu'ils soient au centre des préoccupations des services publics (les personnes en situation de handicap, en maison de repos, les jeunes des quartiers les plus densément peuplés, les enfants pour qui la scolarité est un parcours du combattant…), ont doublement souffert pendant la crise du Covid.* »[10] Et de pointer : « ***une situation d'emblée fragile*** *: un handicap, une situation socio-économique précaire, un hébergement dans une institution… Mais aussi* […] ***une gestion de crise dont l'impact a aggravé leur situation*** *: disparition d'aménagements spécifiques, contrôles policiers accrus, confinement dans une chambre…* ». Des conséquences qui « *n'ont pas toujours été suffisamment anticipées par les autorités et les institutions* ».

Une grille de lecture intersectionnelle[11] des mesures prises pour enrayer la pandémie semble intéressante, intégrant des dimensions telles que l'âge, le sexe, l'origine, mais aussi le revenu, la densité de population, le type de logement, etc. Concrètement, une étape serait d'étendre les champs d'expertise pris en compte. En plus des modélistes, des virologues et autres épidémiologistes, il faut davantage de considération pour d'autres matières : psychologie, sociologie, etc. Marius Gilbert, responsable du Laboratoire d'épidémiologie spatiale de l'ULB, avançait même l'hypothèse d'ouvrir les panels à la participation citoyenne.[12]

Si on constate que la palette est désormais plus large, le secteur social reste très minoritaire.[13] Et pour le sujet qui nous occupe, il est aussi primordial de donner la parole aux premiers concernés.

C'est, entre autres, ce que préconise l'Iweps : « *Une évaluation* ex ante *de l'impact potentiel sur la pauvreté de projets politiques et de réglementations, impliquant les plus pauvres et les acteurs concernés, est importante pour*

8 https://www.un.org/fr/coronavirus/articles/persistence-of-domestic-violence-post-COVID-19, consulté le 05.03.2021.

9 CORROENNE O., *Augmentation des violences intrafamiliales durant le confinement*, www.rtbf.be, 18.11.2020.

10 Unia, *Covid-19 : les droits humains mis à l'épreuve*, 2020.

11 L'intersectionnalité met en lumière comment, dans un contexte donné, une personne ou un groupe social peut être victime de discriminations multiples, mais aussi que la combinaison de ces différents types de discriminations crée une situation spécifique. Lire : Action Vivre Ensemble, *Des lunettes pour mieux voir la diversité*, 2020. https://vivre-ensemble.be/des-lunettes-pour-mieux-percevoir-la-diversite

12 TONERO C., *Il faut intégrer les citoyens au processus de décision, écouter les experts ne suffit pas*, www.rtbf.be, 27.08.2020.

13 *Covid-19 : voici le nouveau groupe d'experts qui conseillera le gouvernement*, www.lalibre.be, 10.12.2020.

pouvoir rectifier la politique à temps. Mais une évaluation ex post - *après une certaine période de mise en œuvre des mesures - peut aussi aider à suivre l'effectivité de l'exercice des droits dans des situations de pauvreté.* » [14]

En ce sens, on saluera l'implication des Réseaux wallon et belge de lutte contre la pauvreté dans différents groupes de travail mis en place en réponse à la crise, tels que les *taskforces* « urgence sociale » (Région wallonne) et « groupes vulnérables » (niveau fédéral), avec des résultats concrets. Que ce soit par l'intermédiaire de ces équipes ou par d'autres biais, des mesures ont, en effet, été prises pour compenser les pertes financières encourues par de nombreux ménages.[15] Mais ces ajustements à la marge, certes louables, sont autant de réponses palliatives qui n'auraient peut-être pas été nécessaires dans une société moins appauvrissante et discriminatoire.

2. **Attaquer la précarité à la racine**

De manière complémentaire, il serait intéressant de poser la question suivante : **en quoi la réduction de la pauvreté participerait-elle à la réduction des risques sanitaires ?** « *Ce qu'il faut, c'est une sécurité sociale forte, pour empêcher les personnes de basculer dans la pauvreté* »[16], plaide Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale de la Fédération des services sociaux.

Nous l'avons vu : la pauvreté et les inégalités économiques ont un impact structurel sur la santé. Par conséquent, il est indispensable d'aborder le problème à la racine, en commençant par ce qui semble le plus évident : augmenter les revenus les plus faibles. C'était, du reste, une revendication portée dès le premier confinement par Céline Nieuwenhuys, au sein du Groupe d'experts chargé de la stratégie de déconfinement (GEES).

Pour elle, outre l'augmentation des revenus, *« une autre alternative, complémentaire de la première, serait d'automatiser les aides comme le revenu d'intégration sociale, c'est-à-dire de les accorder automatiquement à tout le monde. Cela permettrait à la fois de limiter le non-recours et d'éviter les coûts exorbitants (notamment en moyens humains) liés à l'examen des dossiers de demande et aux contrôles. »* [17]

D'importants changements en termes d'accès aux services publics, de logement, de mobilité, etc. paraissent aussi indispensables. Quant aux moyens à débloquer, ils passent évidemment par des politiques de répartition des richesses plus ambitieuses, revendiquées de longue date par Action Vivre Ensemble et de nombreux organismes. Les tendances actuelles ne sont malheureusement pas à la hauteur de l'enjeu. Un enjeu pourtant vital.

Renato Pinto
Coordinateur Action Vivre Ensemble en Hainaut

Analyse à lire dans son intégralité sur
www.vivre-ensemble/-analyses-

14 Iweps, *op. cit.*

15 Pour un aperçu des mesures en soutien aux situations de pauvreté et de précarité, voir le site www.luttepauvrete.be/themes/covid-19/, consulté le 09.03.2021.

16 DEVREESE J., *La précarité à l'ombre de la crise*, dans *Aide-mémoire*, janvier-février-mars 2021.

17 DEVREESE J., *op. cit.*

Covid-19 : les associations de lutte contre la pauvreté continuent de faire face

1 COMME CHEZ NOUS : UN AN À ACCUEILLIR LES SANS-ABRI MALGRÉ LA COVID-19

CHARLEROI

L'asbl Comme Chez Nous, centre d'accueil de jour pour personnes sans abri à Charleroi, est **l'une des rares structures qui a réussi à maintenir**, dès le premier confinement et jusqu'à aujourd'hui, **son service d'accueil en présentiel des sans-abri.** Une prouesse qui a empêché des centaines de personnes sans abri d'être exclues de tout à cause des mesures sanitaires.

Comme Chez Nous a réussi à s'adapter rapidement grâce notamment à sa délocalisation à Marchienne-au-Pont dans un bâtiment plus spacieux permettant de se conformer aux normes sanitaires, au rôle crucial des travailleurs sociaux et de certains bénévoles, ainsi qu'à des initiatives et des partenariats innovants et multiples.

Ces actions sont décrites dans l'ouvrage *Construire avec les naufragés*, publié à l'occasion des 25 ans de l'association. Ce livre rend plus globalement visible l'invisible en mettant en valeur le travail accompli par les acteurs de terrain et déconstruit les stéréotypes autour des personnes sans abri. Un livre de référence pour toute personne s'intéressant au sans-abrisme en Wallonie. Le livre (25 €) peut être commandé au secrétariat de l'asbl Comme Chez Nous à secretariat.ccn@gmail.com.

2 LA PORTE VERTE : LES DEMANDES D'AIDE ALIMENTAIRE CONTINUENT D'AUGMENTER

BRUXELLES

La crise sanitaire continue de faire basculer dans la pauvreté des centaines de familles. Conséquence : les demandes d'aide alimentaire, qui avaient déjà grimpé en flèche en début du premier confinement, continuent de croître.

Le Centre d'aide alimentaire de La Porte Verte, à Molenbeek, **a augmenté de 50 % le nombre de colis alimentaires distribués gratuitement.** 15 à 16 colis sont à l'heure actuelle distribués chaque jour. Un chiffre encore en-dessous des besoins de la population. De nombreuses personnes doivent attendre plusieurs jours afin de pouvoir en bénéficier et manger à leur faim.

3 LA MAISON SOURCE : PRÉVENIR LES PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT CHEZ LES ENFANTS

BASTOGNE

La Maison Source, qui a reçu fin 2020 le **Prix Fédéral de la Lutte contre la Pauvreté,** apprend aux jeunes parents issus de milieux fragilisés les gestes quotidiens qui favorisent le bon développement de leur enfant (cuisiner de manière équilibrée et saine, jouer avec son enfant, se brosser les dents,etc.) ainsi que l'établissement d'un cadre de vie sain.

Le premier confinement en 2020 a empêché la Maison Source d'organiser ses ateliers. Elle n'a pas abandonné les familles pour autant : conseils par téléphone notamment sur comment continuer à occuper les enfants en période de confinement, relais des parents vers des services d'aide alimentaire, aide matérielle préparée par le service de seconde main de l'association (vêtements, ustensiles de cuisine, jeux, draps, livres) devenu gratuit au vu du contexte, etc.

La Maison Source s'est adaptée les mois suivants et a mis en place des ateliers individuels qui ont permis d'accompagner à nouveau les jeunes parents et leur(s) enfant(s). Ces ateliers ont constitué des bulles d'oxygène pour ces familles vivant dans la précarité et dont l'isolement déjà important s'est accentué avec les mesures sanitaires.

76 familles (105 enfants de moins de 6 ans) **ont ainsi pu bénéficier du soutien de la Maison Source,** dont 13 au sein du nouveau bâtiment de l'association, situé au sein du Centre pastoral de Bastogne et mis à disposition grâce à la rencontre avec l'Abbé Pivetta.

© Ninn Alleman

Quentin Minsier
Chargé de communication

Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl
Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@vivre-ensemble.be | www.vivre-ensemble.be
Conception - coordination C. Martens, V. Martin, C. Houssiau | **Éd. responsable** A. Fischer | **Maquette et Impression** Snel
Attestation fiscale pour tout don de 40 €/an et plus. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Action Vivre Ensemble - IBAN BE91 7327 7777 7676 - Merci